DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE GAP
CANTON D'EMBRUN

Publication effectuée
le 20/09/2023
Le Maire,
Pierre VOLLAIRE

COMMUNE DES ORRES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-080
SEANCE du 18 septembre 2023
Convoqué le 12 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit du mois de septembre, le Conseil municipal de la commune des Orres s'est réuni en séance ordinaire en Salle du Conseil municipal (Mairie – 2 rue Dessus Vière – 05200 Les Orres) sous la présidence de Monsieur Pierre VOLLAIRE, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Résultat du vote :
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 00
Abstentions : 00

Présents : Mmes BOU Suzanne, ROUX Chantal, MM. AUBERT Sébastien, BONNAFFOUX Sébastien, CEAS Benoît, LAGIER Robert, MEYSSIREL Bernard, MEYSSIREL Cédric, NOEL Hervé, VOLLAIRE Pierre.
Absents : M. LAURENS Ludovic
Pouvoirs : Mme CHABRAND Gisèle à M. LAGIER Robert, Mme CHOSSAT Martine à M. NOEL Hervé, Mme FORME Sonia à Mme ROUX Chantal, M. MEGARNI Stéphane à M. BONNAFFOUX Sébastien
Secrétaire : Mme ROUX Chantal

CONTRACTUALISATION D'UN EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les budgets primitifs principal et annexe Parkings, inscrivant les crédits de l'emprunt en recettes d'investissement,

Considérant que pour financer le projet de construction d'un parking en ouvrage aux Orres 1650 et d'équipements et aménagements de parcs en enclos et stationnement sur voirie concomitants et nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet, il convient de contracter un emprunt de 1 859 000 €, dont le capital est à répartir comme suit : 1 484 000 € sur le budget annexe Parkings et 375 000 € sur le budget principal de la Commune,

Vu l'accord de financement du Crédit Agricole pour le projet de construction d'un parking en ouvrage aux Orres 1650 et d'équipements et aménagements de parcs en enclos et stationnement sur voirie,

Vu les principales caractéristiques du contrat de prêt détaillées ci-dessous :

Budget	Principal
Montant du capital emprunté	375 000 €
Durée	25 ans
Frais de dossier	600 €
Nature du taux	Fixe
Taux	5,04 %
Périodicité	Trimestrielle
Type d'amortissement	Amortissement constant
Indemnités de remboursement anticipé	0,80 % du capital restant dû

Accusé de réception en préfecture
005-210500989-20230918-2023-080-DE
Date de télétransmission : 19/09/2023
Date de réception préfecture : 19/09/2023

Budget	Annexe Parkings
Montant du capital emprunté	1 484 000 € sur le budget annexe Parkings
Durée	25 ans
Frais de dossier	2 400 €
Nature du taux	Fixe
Taux	5,04 %
Périodicité	Trimestrielle
Type d'amortissement	Amortissement constant
Indemnités de remboursement anticipé	0,80 % du capital restant dû

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'emprunt décrit ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec le Crédit Agricole ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre tout acte ou toute décision relative à l'exécution du contrat de prêt décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par celui-ci.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Pierre VOLLAIRE

MAIRIE DE LES ORRES 05200 (Hautes-Alpes)

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif (dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat).

Accusé de réception en préfecture
005-210500989-20230918-2023-080-DE
Date de télétransmission : 19/09/2023
Date de réception préfecture : 19/09/2023